

SELARL D'AVOCATS Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI
12, Boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03 - www.rouillot-gambini.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

A ISOLA (06420), Le Hameau

Résidence Les Terrasses d'Isola - Bâtiment B

UN APPARTEMENT (LOT 350)

UN CASIER A SKI (LOT 284)

UN PARKING (LOT 230)



ADJUDICATION JEUDI 13 AVRIL 2023 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE Palais de Justice, Palais Rusca (06300)
Le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de NICE est obligatoire pour enchérir

Cette vente a lieu à la requête de : LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE CÔTE D'AZUR, Société Anonyme Coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance régie par les articles L.512-85 du Code monétaire et financier, au capital social de 395.033.520 Euros dont le siège social est à NICE (06200), L'Arénas, 455 Promenade des Anglais, immatriculée au RCS de NICE sous le n° D 384.402.871. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes-Maritimes. Garantie financière : CEGI 128 rue de la Boétie 75378 PARIS CEDEX 08, prise en la personne de son Directeur Général en exercice - Ayant pour Avocat la **SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI**, du barreau de NICE.

Désignation : Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé LES TERRASSES D'ISOLA sis sur la commune de ISOLA (06420) Le Hameau comprenant deux bâtiments dénommés A et B, à vocation de résidence de tourisme, le tout cadastré section AC numéro 86 pour une contenance de 50a 22ca - Dans le bâtiment B au 1^{er} étage : **UN APPARTEMENT** de type F2 (lot 350) avec balcon et terrasse - **UN CASIER A SKI** (lot 284) au rdc - **UN PARKING** (lot 230) au rdc.

Occupation : L'huissier précisait au terme de son constat dressé le 7 juillet 2022, que le bail commercial de logement meublé consenti à la SAS MMV RESIDENCES d'une durée de 9 années et 3 mois prenant fin le 30/09/2022, moyennant un loyer réparti entre un loyer en numéraire (fixe et variable) et un loyer en nature a fait l'objet d'un congé pour le 30/09/2022 délivré suivant lettre RAR datée du 22/03/2022.

Le **syndic** est le CABINET FONCIA NICE, 81 rue de France (06000) - tel : 04.92.17.59.63.

Certificat de superficie : 46,75 m²

MISE A PRIX : QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS

90.000 €

[Consignation par chèque de banque de 9.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire].

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **15/06/2022 - RG 22/00114**. Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI

**VISITES sur place par la SAS HUISSIER-06, Commissaires de Justice associés à NICE - Inutile de prendre rv :
Mardi 28 mars 2023 de 11h à 12h - Mardi 4 avril 2023 de 14h à 15h**